

4^{ème} trimestre 2013
N°60

Belgique - België
P.P. - P.B.
6600 BASTOGNE
11/489

P501160

AFrAHM

Bulletin de liaison



Section Sud-Luxembourg

Bonjour à tous et à toutes,

Avec quelque peu de retard, voici votre périodique et ses dernières infos de 2013.

Tous nos vœux pour cette nouvelle.

Bonne lecture

P2 Participation de l'AFrAHM à 1001familles

P3 Coup d'œil sur notre site internet

P4-5 Communit-e: de meilleurs prestations en faveur des personnes handicapées

P6-7 Sports et loisirs : Adap'ta nage - ASPH

P8 Cotisation 2014



1001 familles

Les 26 et 27 octobre 2013, l'AFrAHM a tenu un stand au salon 1001 familles à Marche-en-Famenne.



Un salon vraiment très complet pour la famille, où les parents pouvaient s'informer en toute tranquillité pendant que leurs enfants s'amusaient dans les espaces jeux.

Ce n'était pas la grande foule mais ce fut l'occasion de contacts très intéressants avec des familles qui ont fait notre connaissance.

Ce fut aussi l'occasion de découvrir d'autres associations que nous côtoyions dans le Village des Associations.

Ci-dessous deux associations qui "valent le détour":

WalloPoly ASBL www.wallopoly.be

Une ASBL créée par l' AP³ pour donner des loisirs pour les personnes polyhandicapées et du répit en toute sérénité pour les familles.

Participate!

<http://www.participate-autisme.be/fr/>

Une association née de la rencontre entre Mobistar, les 8 centres de référence pour les troubles du spectre de l'autisme et les 2 grandes associations de parents concernés. Elle a pour but d'aider les parents à mieux comprendre l'autisme de leur enfant.

Coup d'œil sur notre site internet



<http://afrahmpremierspas.wordpress.com/>

Il vous donne les informations générales et l'actualité de notre section de l'AFrAHM et du service d'aide précoce Premiers Pas.

Quelques pages intéressantes

• Liens utiles

Plus de 40 sites concernant le handicap: les associations de parents, les services publics, les institutions localisées dans la province, les loisirs...



Un site très utile pour trouver n'importe quel service



TOUT LE SOCIAL EN PROVINCE DE LUXEMBOURG



- Périodique : Pour retrouver les périodiques
- Presse

Des liens vers différents articles parus dans la presse locale ou nationale et que vous retrouvez souvent dans le périodique.

Communit-e: de meilleurs prestations en faveur des personnes handicapées

D'ici peu, les personnes handicapées pourront également s'adresser à leur mutualité pour introduire leurs demandes en vue de l'obtention d'une allocation, d'une carte de stationnement ou d'autres avantages.

Jusqu'à présent, à cet effet, elles ne pouvaient s'adresser qu'à leur commune, leur maison sociale ou leur CPAS. Le nombre de « guichets » ainsi mis à leur disposition est donc appelé à augmenter sensiblement.

En effet, à partir du 16 octobre, les mutualités auront accès à Communit-e, l'application en ligne leur permettant d'enregistrer des demandes auprès de la Direction Générale (DG) Personnes handicapées du Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale.

« Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures d'optimisation de la gestion et permet d'assurer aux personnes handicapées de meilleures prestations de service. De la sorte, nous améliorons les conditions d'accès à leurs droits et les décisions peuvent être plus rapidement adaptées à la situation de ces personnes. Cette mesure concerne potentiellement quelque 600.000 personnes », a déclaré le Secrétaire d'État aux Personnes handicapées, Philippe COURARD.

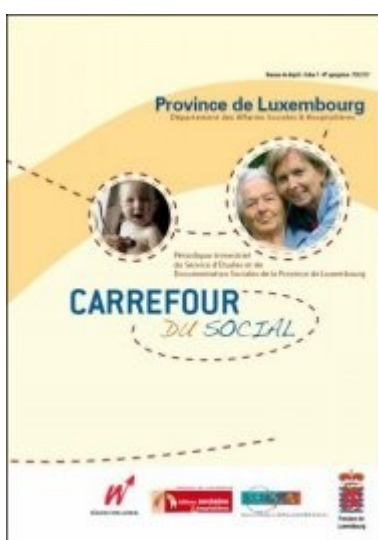
Pourquoi les mutualités peuvent-elles également introduire des demandes ?

Par cette mesure, le Secrétaire d'État entend établir des

passerelles entre les diverses institutions dans l'optique d'un « guichet unique », la personne handicapée n'étant plus obligée de s'adresser à différentes instances pour demander à bénéficier d'une mesure. Quiconque ira à sa mutuelle pour se faire aider ou conseiller pourra également, d'ici peu, introduire une demande destinée à la DG Personnes handicapées et ne devra plus se rendre, pour ce faire, à sa commune, à son CPAS ou à sa maison sociale.

En outre, à l'instar des communes, les mutualités constituent pour de nombreuses personnes des points de contact aisément accessibles. Les assistants sociaux des mutualités disposent, par ailleurs, d'une bonne vue d'ensemble du secteur social, ce qui en fait des interlocuteurs idéaux dans le cadre du conseil aux personnes handicapées et de leur accompagnement. Jusqu'à présent, les mutualités avaient déjà la possibilité de consulter en ligne les dossiers de la DG Personnes handicapées et étaient, ainsi, en mesure de mieux informer leurs affiliés.

Article extrait du « Carrefour du Social » du 4ème trimestre 2013



Le "Carrefour du Social" est le périodique trimestriel d'informations et d'interactions sociales de la Province. Il est diffusé gratuitement à plus de 800 exemplaires auprès d'organismes et d'institutions travaillant dans le secteur social ou de la santé, des écoles, des administrations communales, des bibliothèques ou directement à l'intention des travailleurs sociaux.

Les magazines peuvent être téléchargés en version PDF

<http://www.province.luxembourg.be/fr/carrefour-du-social.html?IDC=3116&IDD=55335>

ADAP'TA NAGE

L'Avenir, lundi 23 décembre 2013

BASTOGNE - C'est en septembre 2006 que Marie-Cécile Burnotte, Marie Maréchal et Frédéric Denys ont porté sur les fonts baptismaux un club de nage adapté au profit de personnes défavorisées.

Ce dernier est destiné aux membres ayant un handicap physique et/ou mental, l'objectif étant de permettre à ces sportifs de développer leurs capacités en natation et de participer aux compétitions de la Ligue. La volonté du club est que le sport soit accessible à tous en fonction des moyens de chacun.

Affilié à la Ligue Handisport, Adap'ta Nage est reconnu pour ses nombreuses compétences en matière de sport adapté. Ainsi, y



retrouve-t-on un cours de préparation physique le mardi, un cours de natation le jeudi pour le «Groupe loisirs» et le «Groupe compétition». Le premier accueille les personnes qui souhaitent apprendre ou réapprendre à nager ou entretenir leurs acquis. Le second regroupe ceux qui ont envie de relever des défis et de dépasser leurs limites en se confrontant à d'autres nageurs et à eux-mêmes, le tout dans une ambiance conviviale.

Pour sa 7^e année d'existence, le club a changé ses statuts et s'est constitué en ASBL depuis le mois de septembre 2013. Souhaitant offrir aux nageurs une tenue de sport ainsi que des bonnets, les responsables se sont tournés vers des clubs et associations qui ont répondu positivement à leur appel. C'est ainsi que récemment le groupement «Cœurs sans frontières» leur a octroyé la somme de 2 500€. Le Lion's Club a aussi été attentif en offrant 1 700€ à l'ASBL. Plus récemment, le mardi 3 décembre, Adap'ta nage a reçu une bourse de 300€ de la part du Comité Olympique Luxembourgeois (COL) au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais provincial.

Sachez encore que l'ASBL est à la recherche de moniteurs dévoués.

Contact: 0486 02 04 00

Séjours de l'ASPH

Il est déjà temps de préparer les séjours d'été.

L'ASPH a déjà publié son programme.



L'Association Socialiste de la Personne Handicapée du Luxembourg, en collaboration avec EVASIONS A.S.B.L. vous proposent des séjours adaptés pour les personnes en situation de handicap.

- Costa Brava (Espagne) : du 11 au 20 juillet 2014
- Blankenberge (Belgique) : du 2 au 4 mai 2014
- Rimini (Italie) : du 21 au 30 juillet 2014
-

Renseignements et inscriptions: 061 23 11 52 asph@msslux.be

Cotisations 2014

Pourquoi devenir membre ?

En devenant membre, vous soutenez l'action de l'AFrAHM, Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux.

L'AFrAHM est le mouvement qui rassemble des parents de personnes mentalement handicapées. L'a.s.b.l. se consacre à la défense, à la promotion des intérêts et droits des personnes déficientes mentales, en collaboration avec des professionnels et le soutien des décideurs institutionnels.

Son but est d'aider tout enfant ou adulte porteur de

déficience mentale, quels qu'en soient l'origine et le degré de gravité, et sa famille. Constituée en asbl, elle n'a pas d'appartenance politique, philosophique ou religieuse.

L'information systématique des membres est réalisée par deux publications trimestrielles : « LA VOIX DES PARENTS » éditée par l'AFrAHM et ce « BULLETIN DE LIAISON » édité par la Section Sud-Luxembourg. Elles sont envoyées à tous les membres en ordre de cotisation.

La cotisation concrétise le soutien des membres et de leur nombre dépend le poids de l'AFrAHM auprès des pouvoirs publics, dispensateurs des subsides nécessaires pour la réalisation des objectifs de l'association.



Cotisation 2014

25€ à verser sur le compte

BE09 0000 2016 2357

BPOTBEB1

ASSOC. AFRAHM SUD LUX

Exonération fiscale

Tout don d'un minimum de 40€ donne droit à une exonération fiscale envoyée en fin d'exercice.

Ensemble,
avec audace et respect,
construisons l'inclusion.

<http://afrahmpremierspas.wordpress.com/>

EDIT. RESP. : Paul MAHY - Bourcy, 225 - 6600 Bastogne
tél 061/21.81.95 mahypaul@swing.be